



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 31 mars 2008**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 25 mars 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 07 avril 2008

**Election des représentants de la Ville de Niort dans les EHPAD -  
Site du Coteau de Ribray**

**Présidente :**

**Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Franck MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

***Conseillers :***

M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Patrick DELAUNAY - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

**Secrétaire de séance :** Mme Gaëlle MANGIN -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Anne LABBE donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Jérôme BALOGÉ donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD

**CONSEIL MUNICIPAL DU 31 mars 2008**

DELIBERATION D20080099

**SECRETARIAT GENERAL**

**Election des représentants de la Ville de Niort dans les EHPAD -  
Site du Coteau de Ribray**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Vu l'article R. 315-11 du code de l'action sociale et des familles relatif aux représentations dans les conseils d'administration des établissements publics sociaux et médico-sociaux mentionnés à l'article R. 315-6 du même code, aux termes duquel « les représentants (...) autres que le maire, le président du conseil général ou le président de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale, sont élus par leur assemblée délibérante au scrutin secret, à la majorité absolue au premier tour, à la majorité relative au second. En cas d'égalité des voix, le plus âgé est proclamé élu »,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Elire deux représentants de la Ville de Niort au Conseil d'Administration de l'établissement Communal Médico-social du site du Coteau de Ribray.
- Elire le Président délégué qui représentera Madame le Maire, Présidente de droit.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	45
Nombre de bulletins nuls :	4
Nombre de suffrages exprimés :	41

Ont été proclamés élus à la majorité :

- Annie COUTUREAU (*présidente déléguée*)
- Nathalie SEGUIN
- Alain BAUDIN

Madame le Maire de Niort,  
Députée des Deux-Sèvres

**Signé**

**Geneviève GAILLARD**